

Affaire "Porte close"

Qui veut censurer Lagtaâ?

Avec son style jugé "provocateur" Abdelkader Lagtaâ est devenu l'homme à abattre. Récit d'une censure déloyale.

Le Reporter: Parlez-nous de l'histoire de votre film ?
Abdelkader Lagtaâ:



Le tournage de ce film a été bouclé vers le 15 décembre 1993. Comme il a été réalisé dans le cadre d'une coproduction, notamment avec l'Algérie, il a été décidé, pour des raisons d'économie, de faire le bout à bout et la synchronisation à Alger. C'était au début de 1994. Mais, étant donné la situation qui prévalait en Algérie, il a fallu plusieurs mois pour pouvoir envoyer ces matériaux à Paris où je devais, en collaboration avec la monteuse Mina Chouikh, procéder au montage proprement dit. Après le montage et le mixage, achevés en mars 1995, mon coproducteur français a eu des problèmes de trésorerie et sa société a été déclarée en faillite. Devant ce blocage, je lui ai proposé de me remettre la copie montée et la bande de mixage pour que je puisse terminer le film au Maroc. Il a tellement tergiversé que j'ai été obligé de le poursuivre en justice. Cette procédure a pris beaucoup de temps. En fin de compte, c'est avec le concours du Centre Cinématographique Marocain (CCM) que j'ai pu récupérer le film et le terminer en novembre 1998, après avoir tourné "Les Casablancais".

Vous avez été victime de la censure. Qu'est-ce qui n'a pas plu à vos censeurs? Et qui sont-ils?

Je ne connais pas tous les orga-

nismes représentés dans la commission de censure mais je sais que le CCM, la sûreté nationale, la gendarmerie et le ministère de l'éducation nationale y sont membres. Il y en a peut-être d'autres dont j'ignore l'appartenance car cette commission donne l'impression de travailler dans la clandestinité. La transparence qui commence à s'installer dans l'administration ne l'a pas encore touchée. Dommage!

Concernant son attitude vis-à-vis de mon film, elle a adressé un courrier à mon distributeur, en date du 1er mars dernier, lui demandant de couper les 4 scènes ainsi définies par elle:

Caresse entre hommes (Il s'agit d'une scène où Kamal, le collègue homosexuel du héros du film, profite de l'ivresse de ce dernier et se met à le déshabiller et à le caresser).

Instituteur remettant de l'argent à un élève (Il s'agit du même Kamal qui charge un ancien élève de ses approvisionnements).

Paroles dans le bar (Il s'agit de la barmaid qui raconte au héros comment son frère instituteur avait disjoncté et comment, en le rejoignant pour s'occuper de lui, elle s'est retrouvée derrière le comptoir du bar).

Saïd sortant du bain (Saïd sort du bain avec une serviette autour de la taille. Surpris de découvrir sa mère installée dans sa chambre dhôtel, il cesse de tenir la serviette qui tombe. Alors, il se cache le sexe de la main et tombe dans les bras de sa mère qui le couvre avec la couverture du lit).

Et qu'en pensez-vous?

Le texte de loi qui régit cette commission est un texte archaïque qui ne correspond plus l'époque actuelle car il date des années quarante. Est-ce qu'il est logique et admissible que nous soyons, après tant de décennies d'indépendance, encore soumis à un texte rétrograde confectionné à l'époque du Protectorat? Ceci dit, je rappelle que la liberté d'expression est inscrite dans la Constitution et que le gouvernement actuel a promis d'en défendre l'exercice parce que sans liberté d'expression il ne peut y avoir de vraie création. Par ailleurs, il est temps d'arrêter de minorer les producteurs culturels et les spectateurs, en se substituant à eux, comme s'ils étaient génétiquement tarés et incapables de choisir les films pouvant

répondre à leurs besoins et à leurs aspirations légitimes.

Ne jugez-vous pas que vous êtes prisonnier de l'image de cinéaste provocateur?

Les films étant publics, parce destinés à des représentations publiques, chacun a le droit de s'exprimer sur eux à condition, toutefois, qu'il soit outillé pour le faire. Il me reste évidemment la liberté d'en tenir ou de ne pas en tenir compte. Ce que je peux dire à ce propos, c'est que, moi, j'essaie de faire honnêtement mon travail, c'est tout. Mes films sont inspirés du vécu et constituent une sorte de témoignage sur mon époque et mon environnement. A l'instar des autres collègues, je me nourris d'expériences, d'observations, de lectures et autres composantes de l'activité sociale et culturelle sauf que j'exprime cette accumulation à ma manière, différemment des autres cinéastes. Et c'est cette différence qui fait la richesse et la diversité de notre production. Pour revenir sur le terme de "provocateur", j'estime que si j'ai réussi à provoquer une prise de conscience ou un débat autour de la question de la place de l'individu dans notre société conservatrice, thème principal de "La Porte Close", c'est que j'ai réussi ma mission.

Vous n'avez pas peur que "Les Casablancais" soit censuré pour avoir traité le thème de l'intégrisme?

On n'en est pas encore là. Et puis, est-ce que l'activisme intégriste ne fait pas partie de notre réalité depuis plusieurs années? Il suffit de se donner la peine de voir l'intolérance qui règne dans les facultés pour s'en rendre compte. Par conséquent, "Les Casablancais" n'est pas un film de science-fiction. Au contraire, il colle à une certaine réalité et répond pour moi à une urgence. J'espère donc qu'il ne connaîtra pas le destin de "La Porte Close" et que d'ici sa sortie, prévue en octobre prochain, la commission de censure aura disparu ou au moins changé de mentalité car elle m'a déjà porté préjudice sur le plan moral et financier.

Cela vous fait quand même de la pub?

C'est très possible mais c'est une pub que je n'ai pas cherchée. Au contraire, ce que j'ai cherché, c'est de



Censurer les cinéastes c'est porter atteinte à la liberté d'expression

communiquer avec le public et avec la société.

Lors du dernier Festival National du Film, vous êtes sorti sans aucun prix. Le monde du cinéma serait-il en train de vous censurer?

C'est l'impression que j'ai eue et je n'étais pas le seul à faire cette constatation. Les meilleurs critiques et journalistes marocains l'ont faite. Les hôtes étrangers aussi. Et cela me suffit comme témoignage de l'intérêt et de la singularité de mon travail. Je dois toutefois souligner que les choses sont en train de changer. La solidarité que m'ont témoignée mes collègues cinéastes à l'occasion de l'interdiction de "La Porte Close" est là pour le prouver.

A la télé et dans les salles de cinéma, on diffuse quand même des choses osées. Trouvez-vous cela déloyal?

Notre télévision est l'incarnation même de la censure bête et méchante. En cela, elle est en décalage total par rapport non seulement à la transformation de l'expression audiovisuelle mondiale mais également par rapport à l'évolution de la société. L'avènement de la parabole a radicalement changé les données du problème. Maintenant, ce que les censeurs refusent d'admettre, c'est que le téléspectateur dispose d'un choix énorme qui va de la chaîne iranienne la plus pudibonde à la chaîne pornographique la plus délurée. A lui, donc, et à lui seul d'assumer les conséquences matérielles et éthiques de ses choix en tant que citoyen majeur et vacciné. En ce qui concerne les salles de cinéma, la censure fait preuve d'une hypocrisie indécente en interdisant dans les films nationaux ce qu'elle tolère dans les films occidentaux.

Est-ce qu'on ne serait pas en train de s'acheminer vers les procès dirigés contre les intellectuels et les artistes comme en Egypte?

C'est ma crainte. Si la liberté d'expression continue à être bafouée et si nos responsables ne cessent pas de flirter avec les groupuscules intégristes, il y a effectivement le risque de nous voir plonger dans une dérive très dangereuse. La pensée unique, l'intolérance et le fanatisme n'ont jamais contribué au progrès de la société et à l'émancipation des individus. Au contraire, ils ont disloqué le tissu social et réduit les citoyens à des taulards chez eux, comme dans ce goulag moderne, appelé Afghanistan. Alors, il faut faire gaffe!

Jusqu'où ira votre combat pour ce film?

Il n'est pas question que je recule car le film ne m'appartient plus. Il appartient à tous ceux qui le défendent et notamment les cinéastes, les critiques, les journalistes et les spectateurs qui ne cessent de me témoigner leur appui. Ce qui est tout à fait normal. Ce film, qui m'a coûté des années d'efforts et de souffrance, je ne l'ai pas réalisé pour moi-même mais pour la société dans son ensemble, y compris pour le Ministre de la Communication, pour le Premier Ministre, pour tous mes compatriotes et même pour ceux parmi eux qui se sont fourvoyés en le censurant. Par ailleurs, il ne faut pas réduire ce combat à un combat corporatiste pour un film bien déterminé intitulé "La Porte Close". C'est un combat pour la liberté d'expression des cinéastes, des écrivains, des journalistes, des plasticiens, des musiciens, des chorégraphes et de tous ceux qui produisent du sens et qui font la richesse de notre culture.

Qu'en est-il de vos projets?

Pour le moment, je vous l'avoue, cette affaire m'a complètement déstabilisé. Elle m'a empêché de travailler et commence franchement à me saper le moral.

Propos recueillis par Rachid Zaki